

Évolution de la population entre 1999 et 2021

Entre 1999 et 2021, l'Allier a perdu 9 849 habitants, soit une diminution de la population de 2,86 %.

Cette baisse de population intervient principalement dans trois types de territoires :

- les cœurs des grandes agglomérations : Montluçon, Désertines ; Moulins ; Vichy, Cusset.
- certains pôles structurants de l'espace rural : Ainay-le-Château, Arfeuilles, Cérilly, Chevagnes, Commentry, Cosne-d'Allier, Dompierre-sur-Besbre, Hérisson, Jaligny-sur-Besbre, Le Donjon, Le Mayet-de-Montagne, Lurcy-Lévis, Souvigny, Vallon-en-Sully et Varennes-sur-Allier.
- une forte proportion des communes rurales.

Au contraire, les communes de l'espace périurbain sont en croissance, cette dynamique engendrant un étalement urbain important.

Le Pays de Tronçais, Montluçon Communauté, Entr'Allier Besbre et Loire, Commentry Montmarault Nérès Communauté connaissent une situation difficile avec des baisses de population parfois importantes.

Comparativement, la région Auvergne-Rhône-Alpes a vu sa population augmenter de 16,68 %, et la France métropolitaine de 11,94 %.

L'évolution de la population d'un territoire s'appuie sur le solde naturel et le solde migratoire. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, alors que le solde migratoire représente la différence entre le nombre de personnes qui se sont installées sur le territoire et le nombre de personnes qui l'ont quitté.

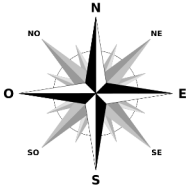


**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

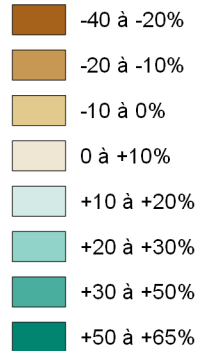
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Atlas départemental
de l'Allier**

Évolution de la population communale 1999-2021



Evolution relative de la population 1999-2021



Valeurs extrêmes :

* en valeur absolue
- Prémilhat +512
- Montluçon -8 020

* en valeur relative
- Charmeil +62,07%
- Lételon -37,5%

Référence Allier : -9 849 habitants; -2,86%

0 10 20 km



Source : INSEE
Données : populations légales au 1er janvier 2024
population municipale milésime 2021
Édition : janvier 2024 - DDT 03
Fond cartographique : Admin Express IGN ©